

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DE LA
COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 7 JUIN 2024

| | |
|---|--|
| DELIBERATION N°CP2024- 06/1/4 DOSSIER N°6358 | RAPPORT D'EXÉCUTION CONVENTION D'APPUI A LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET D'ACCÈS A L'EMPLOI - SECOND SEMESTRE 2023 |
|---|--|

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Marie-France GALBRUN, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Bertrand LABAR, Jean-Luc LEGER, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Patrice FILLOUX à Marie-France GALBRUN
Marinette JOUANNETAUD à Thierry BOURGUIGNON
Jean-Jacques LOZACH à Armelle MARTIN
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT
Isabelle PENICAUD à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Insertion et Logement*

RAPPORTEUR : M. Patrice MORANCAIS

**OBJET : RAPPORT D'EXÉCUTION CONVENTION D'APPUI A LA LUTTE
CONTRE LA PAUVRETÉ ET D'ACCÈS A L'EMPLOI - SECOND SEMESTRE
2023**



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU l'instruction interministérielle N° DGCS/SD1B/DIPLP/DGEFP/2023/9 du 31 janvier 2023 relative aux conventions d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi départementales, métropolitaines et régionales pour l'année 2023 ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2024-06/1/4 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,*

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- de valider le rapport d'exécution de la Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et à l'Accès à l'Emploi, correspondant aux actions contractualisées pour la période du 1^{er} juillet 2023 au 31 décembre 2023 conformément au rapport, au tableau financier et au tableau des indicateurs joints en annexe à la présente délibération ;

- d'autoriser à transmettre l'ensemble de ces documents aux services de l'État.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET